

# COVID-19 EN ENTREPRISE

## CONDUITE A TENIR



**Il est demandé aux entreprises de participer au TRACING en aidant les personnes malades du COVID-19 à identifier et isoler les cas contacts dans l'entreprise.**

**Votre médecin du travail et AST 74 sont là pour vous accompagner dans cette démarche.**

Vous trouverez ci-dessous des informations utiles dès que vous avez connaissance d'une **suspicion de COVID-19** parmi vos salariés (ou clients/fournisseurs/sous-traitants ayant été en contact avec vos salariés).

C'est de **LA RAPIDITE** d'identification des personnes contacts et d'isolement ensuite que dépendra la limitation des contaminations en entreprise.



Informations actualisées disponibles sur :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-la-covid-19/isolement-covid-19>

### **1. Si un salarié présente des symptômes évocateurs de COVID-19 au travail :**

#### **• Eviter tout contact avec les autres salariés**

##### **Pas de signes de gravité :**

- Le laisser rentrer immédiatement chez lui (éviter les transports en commun).
- OU : isoler le salarié dans une pièce dédiée : définir le nom et positionnement de cette pièce, au mieux proche de la sortie. Y placer un kit COVID (gel hydro alcoolique, gants, masque, lunettes ou visière, sac poubelle doublé). Affiches : ...
- Respecter : le port du masque pour le salarié malade et le sauveteur secouriste du travail, le lavage des mains ainsi que la distanciation.
- Tenir au courant rapidement les collègues de travail du statut vis-à-vis du COVID-19 avec l'accord du salarié lui donner le document patient « consigne d'isolement ».

##### **Signes de gravité (ou doute sur la gravité) :**

- Appeler le samu, centre 15 et suivre les indications de la régulation.
- Isoler le salarié dans une pièce dédiée.
- Appeler, un seul sauveteur secouriste du travail ou le référent Covid-19.
- Masque au salarié malade et au sauveteur secouriste du travail/ + lavage de mains/ distanciation...
- Inviter le(s) salarié(s) à tenir au courant rapidement l'entreprise de leur statut Covid-19. Respecter l'accord du salarié.

#### **Siège social et administratif**

44, chemin de la Prairie CS 90417 ANNECY  
74013 ANNECY CEDEX  
Tél : 04 50 45 13 56  
SIRET 776 529 166 00196 | Code NAF 8621 Z  
TVA FR 08 776 529 166

santetravail@ast74.fr  
[www.ast74.fr](http://www.ast74.fr)

Suivez-nous sur



Organisme certifié AMEXIST  
Audité par AFNOR certification  
N° d'attestation D'IST 2011



RÉSEAU  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

## • Mesures immédiates dans l'entreprise :

- **Contacter le médecin du travail** pour information, conseil, aide
- Si espace de travail fermé (type bureau) : **déplacer les autres salariés** dans un autre bureau
- **Aérer puis nettoyer** l'espace de travail en respectant la procédure ci-dessous.

### Procédure de nettoyage, désinfection :

**Rappel** : le coronavirus peut probablement survivre 3 heures sur des surfaces sèches.

- **Equiper les personnes en charge du nettoyage** des sols et surfaces avec :
  - port d'une blouse à usage unique,
  - de gants de ménage (le port de masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces) ;
- **Entretien des sols** : privilégier une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :
  - les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique, imprégné d'un produit détergent,
  - les sols et surfaces soient ensuite rincés à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique,
  - un temps de séchage suffisant de ces sols et surfaces soit respecté,
  - les sols et surfaces doivent être désinfectés avec désinfectant dilué avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents.
- **Les déchets** produits par la personne contaminée suivent la filière d'élimination classique.

## 2. Identifier les cas contacts :



Lien de référence : <https://www.ameli.fr/haute-savoie/assure/covid-19/comprendre-la-covid-19-se-protger/en-cas-de-contact-avec-une-personne-malade-de-la-covid-19>

### Si le salarié atteint du COVID a donné son accord, l'employeur doit :

- **Informez les autres salariés** pour qu'à leur tour ils puissent se signaler comme cas contact éventuel.
- **Aidez le salarié atteint du COVID à établir la liste des cas contacts** avec leurs coordonnées (un téléphone ou un mail suffisent) et ce afin d'anticiper l'appel de la CPAM (brigade contact tracing).

### Définition générale d'un cas contact avéré :



#### Les mesures de protection ci-dessous ne sont pas efficaces :

- Une plaque de plexiglas posée sur un comptoir
- Les masques en tissu « maisons »
- Les masques en tissu grand public catégorie 2
- Les visières en plastique transparent portées seules

Les personnes ayant reçu un schéma vaccinal complet ne sont pas considérées comme cas contact :

- pas d'isolement mais respect ++ des gestes barrières
- réaliser immédiatement un test RT-PCR ou test antigénique TAG.

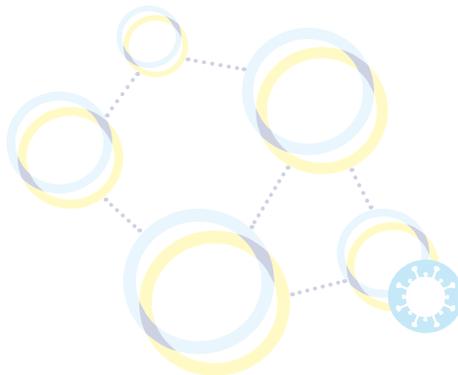
## Rappel : schéma vaccinal complet =

- 7 jours après la 2<sup>ème</sup> injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
- 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
- 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

**Les personnes qui n'ont pas reçu un schéma vaccinal sont considérées comme cas contact si elles ont, sans respecter les gestes barrières (= sans masque) :**

- **partagé le même lieu de vie** que le cas confirmé ou probable ;
- **eu un contact direct avec un cas**, en face à face, à moins de deux mètres, quelle que soit la durée (conversation, repas, flirt, accolades, embrassades par exemple). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes contacts à risque ;
- **ont prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins** ;
- ont, à moins de 2 mètres et pendant au moins 15 minutes, **partagé un espace confiné** (bureau ou salle de réunion, salle d'attente, train, avion, véhicule personnel) ou étant resté en face à face ;
- **ont partagé un espace confiné** (bureau ou salle de réunion...) ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
- **sont élève ou enseignant de la même classe scolaire** (maternelle, primaire, secondaire, groupe de travaux dirigés à l'université).

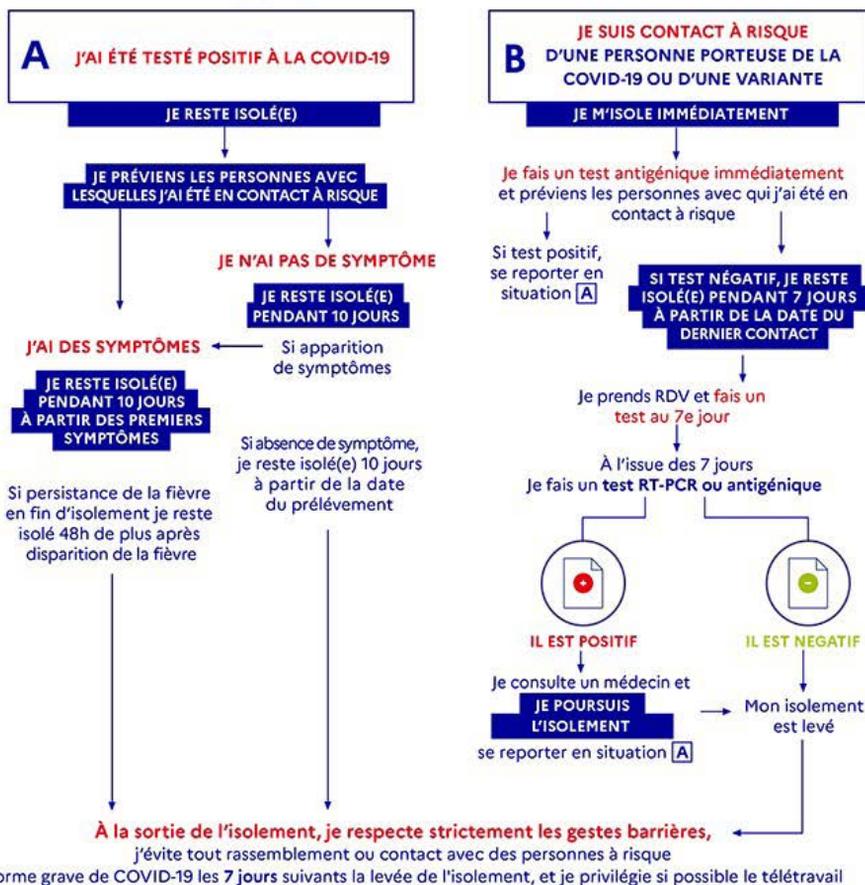
*Ne pas oublier d'informer les « extérieurs » à l'entreprise cas contacts possibles : clients, sous-traitants, fournisseurs...*



### 3. Conduite à tenir pour le cas + et les cas contact :

## ISOLEMENT : QUE FAIRE ?

Actuellement des variantes du SARS-CoV-2, plus contagieuses, circulent.  
Il convient de rester extrêmement vigilant et d'appliquer chaque jour tous les gestes barrières.  
**Au moindre symptôme, isolez-vous immédiatement et faites-vous tester.**



Je suis contact d'une personne malade dans le même foyer familial. Je reste isolé 7 jours de plus après les 10 jours d'isolement du malade et je refais un test à J17.



**J'ai peut-être été contaminé par le coronavirus.**

**J'agis pour le mieux dès maintenant.**

Ces consignes vont vous aider à préparer au mieux votre semaine d'isolement. Si tout n'est pas clair pour vous, pas de panique! Vous trouverez les réponses à des dizaines de questions posées par d'autres sur **gouvernement.fr** ou en appelant le **0 800 130 000**. N'hésitez pas à poser des questions aux personnes qui vous ont remis ce document ou à votre médecin traitant. Pendant votre isolement vous serez aussi appelé(e) par nos équipes qui répondront à toutes vos questions.

En respectant bien **les consignes d'isolement** :

- J'évite de contaminer mes proches.
- Je participe au retour rapide à une vie plus normale pour tous.

## ↓ LES 3 SITUATIONS DANS LESQUELLES JE DOIS M'ISOLER

SITUATION 1	SITUATION 2	SITUATION 3
<b>J'ai des symptômes</b> Fièvre ou sensation de fièvre, toux, maux de tête, fatigue, mal de gorge, perte de goût ou d'odorat... <sup>1</sup>	<b>J'ai un test Covid positif, même si je n'ai pas de symptôme</b>	<b>J'ai été en contact rapproché avec une personne testée positive<sup>2</sup></b>

**JE VAIS PASSER UN TEST COVID. SI MON TEST EST POSITIF, JE M'ENGAGE À M'ISOLER IMMÉDIATEMENT ↓**

Nom:

Signature:

Date:

1 En cas de difficulté à respirer, j'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes malentendantes).

2 J'ai été informé par cette personne, par l'Assurance Maladie ou alerté par l'application #TousAntiCovid.

## ↓ JE PRENDS LES BONNES DÉCISIONS

<b>SITUATION 1</b> <b>SYMPTÔMES</b>	<b>SITUATION 2</b> <b>TEST POSITIF</b>	<b>SITUATION 3</b> <b>CAS CONTACT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je recherche le lieu le plus proche pour me faire tester.<sup>3</sup></li> <li>• Je m'isole en attendant les résultats de mon test.</li> <li>• <b>Si mon test est positif</b> je reste isolé 10 jours à partir de la date des premiers symptômes.<sup>4</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'isole immédiatement, et pendant 10 jours à compter de la date du test.<sup>4</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'isole immédiatement et pendant 7 jours à partir de la date du dernier contact avec la personne testée positive.</li> <li>• Je me fais tester immédiatement.</li> <li>• Puis, je me fais tester à nouveau au bout de 7 jours.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je préviens les personnes avec qui j'ai été en contact.</li> <li>• Je prépare ma liste de contacts, que je communiquerai à l'assurance maladie quand elle m'appellera<sup>5</sup>.</li> <li>• Je me déclare sur l'application #TousAntiCovid.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si mon test est positif</b> je m'isole 10 jours de plus à partir de la date du test.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si au bout de 10 jours, je n'ai plus de symptômes ni de fièvre depuis au moins 48 heures, je peux sortir de mon isolement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si au bout de 10 jours, je n'ai toujours pas de symptômes, je peux sortir de mon isolement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si j'ai des symptômes qui apparaissent, je consulte mon médecin et je m'isole 10 jours de plus à partir de la date des premiers signes.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si mon test est négatif</b>, j'arrête mon isolement.</li> </ul>	<p>Si j'ai des symptômes, je me réfère à la situation 1.</p> <p>Sinon, je consulte mon médecin avant de sortir de mon isolement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si mon test est négatif au 7<sup>e</sup> jour</b>, j'arrête mon isolement.</li> </ul>
<p><b>Lorsque je sors de mon isolement je continue à respecter strictement les gestes barrières, j'évite tout contact avec les personnes à risque de forme grave et privilégie si possible le télétravail, pendant 7 jours .</b></p>		

Pendant mon isolement, je prends ma température 2 fois par jour. Je contacte mon médecin en cas d'évolution des symptômes ou en cas de doute sur mon état de santé.

<sup>3</sup> Où me faire dépister ? <http://depistagecovid.gouv.fr>

<sup>4</sup> Je peux le faire sur le site <https://cnam.briserlachaine.org>, aussi disponible via l'application #TousAntiCovid.

<sup>5</sup> Ma famille, mes collègues, mes amis, notamment ceux avec qui j'ai partagé un repas sans masque au cours des derniers jours.

## J'organise ma période d'isolement

pour qu'elle soit plus facile à vivre et efficace.

Les règles de l'isolement décrites ci-dessous sont contraignantes, mais elles sont nécessaires pour sortir tous ensemble de cette épidémie.

Je comprends et je peux appliquer cette recommandation.

Je ne comprends pas ou je ne peux appliquer cette recommandation. J'appelle le 0 800 130 000.

### MON TRAVAIL



- Je préviens immédiatement mon employeur que je dois m'isoler.
- Si je peux télétravailler, je le fais dans la pièce où je m'isole.
- Si je ne peux pas télétravailler, je peux me procurer un arrêt de travail sur le site <https://declare.ameli.fr/>. Je serai indemnisé(e).

### JE VIS SEUL(E) = PAS DE SORTIE<sup>6</sup>



- Je ne dois voir personne : personne ne doit venir chez moi, et je ne dois pas sortir.
- Je me fais livrer mes courses, en évitant tout contact avec le livreur.
- Si j'ai une aide à domicile indispensable, la personne doit se laver les mains très régulièrement et porter un masque.
- Je demande à des proches ou à des voisins de m'aider, pour aller chercher un médicament à la pharmacie ou pour sortir mon animal de compagnie.

<sup>6</sup> Si personne ne peut m'aider, je ne sors qu'une seule fois pour faire les courses pour la semaine, à une heure où il y a peu de monde. Je prends soin de me laver les mains et de mettre un masque avant cette unique sortie. La sortie doit être la plus courte possible.

## JE VIS AVEC D'AUTRES PERSONNES = PAS DE SORTIE<sup>6</sup>, PAS DE CONTACT



- Je m'isole dans une pièce, que je ne quitte pas, y compris pour manger.
- Quand je dois en sortir pour aller aux toilettes ou me laver, je porte un masque. Je reste à plus de deux mètres des autres membres du foyer, je ne les touche pas.
- Je nettoie les pièces que je partage avec les autres membres du foyer, particulièrement les toilettes et la salle de bains.
- Je ne partage pas mes objets de tous les jours avec les autres membres du foyer : serviettes, gants, savon, couverts, etc.
- J'aère toutes les pièces régulièrement. Tous les membres du foyer se lavent les mains régulièrement.
- Je n'ai aucun contact avec des personnes fragiles, c'est-à-dire les personnes âgées de plus de 65 ans ou avec des maladies chroniques (hypertension, diabète, maladies cardiaques, etc.), les personnes avec une obésité importante et les femmes enceintes au 3<sup>e</sup> trimestre de grossesse.

## LES PERSONNES AVEC QUI JE VIS DOIVENT-ELLES S'ISOLER ?



- **Oui si j'ai un test positif.** Toutes les personnes qui vivent avec moi doivent elles aussi s'isoler 10 jours (J10) car ce sont des personnes contact. Elles doivent se faire tester tout de suite, et **refaire un test au bout de 7 jours (soit à J17) si je n'ai pas eu de symptômes ou 7 jours après ma guérison (soit à J17 ou plus) si j'ai eu des symptômes.**    
**Les enfants ne doivent pas aller à l'école.** Même si toute ma famille est isolée avec moi, je fais attention à ne pas les contaminer en respectant les règles décrites ci-dessus<sup>7</sup>.
- **Non si je suis une « personne contact », dans l'attente de mon test.** Je préviens les personnes avec qui j'ai été en contact. Les personnes vivant sous le même toit que moi ne doivent pas s'isoler, sauf si je développe des symptômes ou si mon test est positif. Les enfants peuvent aller à l'école. Par prudence, je limite mes contacts avec eux.

<sup>7</sup> Porter le masque à la maison, manger seul, rester à plus d'un mètre, etc.